

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MERVEILLES D'EBURNIE »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Angré-Des  
Oscars, Lot 77, Ilot 5, Section DO, Parcelle 238., Lot 77,  
Ilot 5

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28 Avr 2023, et enregistrés au CEPICI le 04 Mai 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MERVEILLES D'EBURNIE »

Objet : Commerce et ventes - Prestations diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Angré-Des  
Oscars, Lot 77, Ilot 5, Section DO, Parcelle 238., Lot 77,  
Ilot 5

Dirigeant(s) Mme OLEMOU AGNAN DIANA MARIANNE  
(GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-05271 du 16/05/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°36548/GTCA/RC/2023 du 16/05/2023

